

Janvier 2014

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-HUITIÈME SESSION

Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014

**DÉCLARATION ET PLAN D'ACTION DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR
LE THÈME «VERS UNE RENAISSANCE AFRICAINE: UN PARTENARIAT
RENOUVELÉ EN VUE D'UNE APPROCHE UNIFIÉE POUR EN FINIR AVEC LA
FAIM EN AFRIQUE D'ICI À 2025 DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DÉTAILLÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE»**

Table des matières

- I. Introduction et contexte général
- II. Possibilités de changement
- III. Nouveau partenariat pour éradiquer la faim
- IV. Résultats attendus du nouveau partenariat

Résumé

Une réunion de trois jours sur la lutte contre la faim, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) du 29 juin au 1er juillet 2013, a rassemblé des dirigeants africains et internationaux sur le thème «*Vers une renaissance africaine: un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique*». Conjointement organisée par l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut Lula (Brésil), cette réunion avait pour but de dégager un accord sur une série de principes communs et des mesures concrètes visant à vaincre la faim et la malnutrition en Afrique. Plus de 400 délégués représentant quelques 40 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont participé à cette réunion qui a fourni une occasion unique de mettre en commun les stratégies et d'en définir de nouvelles grâce à des sessions multipartites permettant un dialogue entre des acteurs étatiques et non étatiques.

Les délégués ont adopté une Déclaration et un plan d'action pour l'éradication de la faim en Afrique d'ici à 2025, qui appelle à: i) adopter un ensemble d'instruments de protection sociale et de politiques en faveur d'un développement agricole durable pour éradiquer la faim; ii) mobiliser des ressources budgétaires en faveur des programmes qui définissent l'éradication de la faim comme un objectif politique; iii) reconnaître l'importance d'un partenariat renouvelé associant les États, les acteurs non étatiques et les communautés dans un combat commun contre la faim.

Les décisions prises lors de cette réunion de haut niveau ont été présentées au Sommet de l'Union

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj563f

africaine de janvier 2014, au cours duquel les dirigeants africains se sont engagés à faire disparaître la faim sur le continent d'ici à 2025. Les mesures en vue de la pleine application de ces décisions sont en cours dans un premier groupe de quatre pays (Angola, Éthiopie, Malawi et Niger). Les États Membres ont également prévu de rendre hommage tous les trois ans aux pays et aux parties prenantes dont les progrès ou la contribution à la lutte contre la faim auront été particulièrement importants.

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence régionale pourrait examiner des recommandations qui exhorteraient tous les gouvernements à augmenter progressivement le financement en faveur de la lutte contre la faim en dégagant des ressources supplémentaires grâce à un réexamen rigoureux des priorités budgétaires et à une rationalisation des dépenses, et à développer l'investissement intérieur en incitant le secteur privé à s'engager davantage.

Il serait également utile d'accorder une plus grande attention aux objectifs de performance fixés par le nouveau partenariat dans le domaine de la lutte contre la faim, à savoir:

- i. éliminer la faim et la pauvreté d'ici 2025, dans les mêmes délais que l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA»;
- ii. réduire la faim de 40 pour cent d'ici 2017 dans les pays mettant pleinement en œuvre l'approche du partenariat;
- iii. améliorer l'accès à la nourriture tout au long de l'année, en réduisant, dans un délai de 10 ans, la nécessité de faire appel à l'aide alimentaire extérieure;
- iv. accorder la priorité à l'élimination des retards de croissance, en particulier chez les enfants de moins de 2 ans, et à la nutrition des femmes enceintes et des jeunes enfants;
- v. doubler la productivité des cultures vivrières de base dans un délai de 5 à 10 ans, sans porter préjudice à la durabilité des systèmes agricoles;
- vi. réduire le gaspillage de produits alimentaires à des niveaux ne dépassant pas les moyennes mondiales, avec l'ambition de le limiter au plus vite au strict minimum.

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE GÉNÉRAL

1. La vingt-septième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, qui s'est tenue à Brazzaville (Congo) en 2012, a encouragé la FAO à collaborer avec ses partenaires de la région et du continent en vue d'une évaluation complète de la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), ainsi que pour faciliter l'échange des connaissances entre pays et entre pairs.

2. L'Union africaine, la FAO et l'Institut Lula, sous le patronage et l'inspiration politiques de l'ancien Président brésilien, Luiz Inacio Lula Da Silva, ont organisé une réunion de haut niveau sur le thème «*Vers une renaissance africaine: un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique* ». Cette réunion de trois jours, à laquelle ont assisté plus de 400 délégués représentant plus de 40 pays, avait pour but de dégager un accord sur une série de principes communs et des mesures concrètes visant à vaincre la faim et la malnutrition en Afrique.

3. La réunion a débuté par un dialogue multipartite le 29 juin, suivi d'une session ministérielle le 30 juin et de la réunion des chefs d'État et de gouvernement le 1er juillet 2013. Le dialogue ouvert a permis aux gouvernements et autres parties prenantes de mettre en commun l'expérience acquise et les meilleures pratiques, de déterminer les domaines prioritaires de la lutte contre la faim et de définir des stratégies en faveur d'un partenariat renouvelé permettant d'éliminer la faim en Afrique, en tirant parti des succès rencontrés dans le cadre du PDDAA.

II POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT

4. La réunion de haut niveau a fourni aux dirigeants africains et internationaux une occasion unique d'examiner en un seul lieu les stratégies nationales africaines et non africaines de lutte contre la faim. Des exemples tirés de divers pays, dont l'Angola, le Brésil, la Chine, l'Éthiopie, le Malawi, le Niger et le Vietnam, ont été présentés et analysés en détail. Les participants ont souligné l'importance d'un engagement politique de haut niveau et ont conclu que la redéfinition des priorités budgétaires en faveur de la lutte contre la faim était un élément essentiel des efforts déployés pour éradiquer la faim.

5. Conscients que ceux qui souffrent de la faim constituent un groupe social doté d'une très faible capacité d'organisation, les dirigeants africains et internationaux présents à la réunion ont adopté une déclaration pour par laquelle ils visent à éradiquer la faim en Afrique d'ici à 2025. La déclaration reconnaît les divers effets de la faim et de la malnutrition sur les économies africaines et appelle à:

- i. adopter un ensemble d'instruments de protection sociale et de politiques en faveur d'un développement agricole durable pour éradiquer la faim;
- ii. mobiliser les ressources budgétaires intérieures en faveur de programmes visant à transformer le secteur de la production alimentaire, et définir l'éradication de la faim et le renforcement des institutions comme des objectifs politiques;
- iii. reconnaître l'importance d'un partenariat renouvelé associant les États, les acteurs non étatiques et les communautés dans un combat commun contre la faim.

6. Les signataires de la déclaration réaffirment les objectifs du PDDAA, s'engagent en faveur d'un plan d'action dont la mise en œuvre sera principalement financée par des ressources

africaines, et appellent les partenaires du développement à renforcer les partenariats pour éradiquer la faim.

7. Les dirigeants se sont engagés à rendre hommage tous les trois ans aux pays et aux parties prenantes dont les progrès ou la contribution à la lutte contre la faim auront été particulièrement importants.

8. Les décisions de la réunion de haut niveau ont été présentées en janvier 2014 à l'Assemblée de l'Union africaine, qui a adopté une décision sur l'éradication de la faim en Afrique d'ici à 2025.

III. NOUVEAU PARTENARIAT POUR ÉRADIQUER LA FAIM

9. Les participants à la réunion de haut niveau ont insisté sur le fait que la lutte contre la faim transcendait la portée et le mandat de ministères particuliers (comme les ministères de l'agriculture, du développement rural, ou même des finances). Il est donc indispensable de mettre en place au plus haut niveau un mécanisme de coordination puissant pour faciliter la mise en œuvre des mesures prévues.

10. À cette fin, les participants à la réunion de haut niveau ont prié l'Union africaine, la FAO et l'Institut Lula d'apporter leur soutien à l'élaboration du Partenariat renouvelé en vue de l'éradication de la faim en Afrique d'ici à 2025, réunion à laquelle participeront pleinement les acteurs non étatiques. Le nouveau Partenariat devrait, entre autres:

- i. renforcer la coopération Sud-Sud,
- ii. établir des plateformes multipartites dans les pays afin de favoriser le dialogue sur les questions liées à la sécurité alimentaire aux niveaux régional et national,
- iii. surveiller/suivre les progrès dans la réalisation de l'objectif fixé pour 2025,
- iv. rendre hommage tous les trois ans aux pays/parties prenantes qui auront progressé dans le domaine de la lutte contre la faim.

11. Dans le cadre du partenariat, deux comités de travail ont été créés afin d'aider les États Membres à adopter, adapter ou développer, selon leurs besoins, les pratiques optimales.

12. Un plan de mise en œuvre détaillé est en cours de réalisation dans les quatre premiers pays (Angola, Éthiopie, Malawi et Niger), et un plan d'action pour l'ensemble du continent a été élaboré pour poursuivre sur cette voie.

13. Les participants à la réunion de haut niveau ont salué la création du Fonds de solidarité africain pour la sécurité alimentaire et l'ont prié d'apporter un appui aux activités et aux programmes mis en place dans le cadre du nouveau partenariat.

14. Ils ont également demandé aux partenaires de s'associer aux efforts déployés par les gouvernements pour mettre un terme à la faim sur le continent africain.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS DU NOUVEAU PARTENARIAT

15. Les objectifs de performance fixés par le nouveau partenariat dans le domaine de la lutte contre la faim sont les suivants:

-
- i.** éliminer la faim et la pauvreté d'ici à 2025, dans les mêmes délais que l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA»;
 - ii.** réduire la faim de 40 pour cent d'ici à 2017 dans les pays mettant pleinement en œuvre l'approche du partenariat;
 - iii.** améliorer l'accès à la nourriture tout au long de l'année, en réduisant dans un délai de 10 ans la nécessité d'une aide alimentaire extérieure;
 - iv.** accorder la priorité à l'élimination des retards de croissance, en particulier chez les enfants de moins de 2 ans, et à la nutrition des femmes enceintes et des jeunes enfants;
 - v.** doubler la productivité des cultures vivrières de base dans un délai de 5 à 10 ans, sans porter préjudice à la durabilité des systèmes agricoles;
 - vi.** Réduire le gaspillage alimentaire à des niveaux ne dépassant pas les moyennes mondiales, avec l'ambition de le limiter au plus vite au strict minimum.